

obligé le Japon à envisager un changement d'attitude dans l'examen des arrangements en matière de sécurité régionale.

Au moment où il a appris quelles étaient les intentions de l'ASEAN, le Japon avait déjà sérieusement repensé la question. Il a donc décidé de donner suite aux appels visant à créer une instance multilatérale pour débattre des questions de sécurité. Pour s'assurer que l'Union soviétique continuerait à être isolée de la région, il a pris la décision de souscrire aux propositions de l'ASEAN, mais à la condition que l'instance choisie soit le PMC actuel. Cela permettait de restreindre les consultations sur les «moyens de rétablir la confiance dans la région» à des pays de même esprit, tout en remettant à plus tard la participation de l'Union soviétique.

Avec l'«Initiative de Nakayama» qu'il a lancée à la réunion tenue par le PMC de l'ASEAN en 1991, le Japon semble s'être engagé dans la voie d'un dialogue multilatéral sur des questions intéressant la sécurité dans la région. Il reste néanmoins à voir si le ministre des Affaires étrangères Watanabe continuera à appuyer cette démarche.